

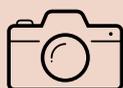


Ciels de vendanges en Provence

Quand la Provence se lève avec ses vigneronns...

Cette année, le CIVP innove et lance un **concours photo** inédit pour célébrer les vendanges en Provence !

Chaque matin, les vignes s'illuminent sous un ciel unique... et si vous immortalisez et partagez votre regard sur ce moment privilégié ?



Le concours « Ciels de Vendanges en Provence » est ouvert à tous, **du premier jour des vendanges jusqu'au 15 octobre 2025**. Partagez vos plus beaux clichés **de lever de soleil**, en plein cœur des vendanges. Les plus belles photos seront relayées sur les réseaux sociaux des Vins de Provence !



Comment participer ?

Envoyez vos photos à l'adresse : cielsdevendanges@provencewines.com
Postez-les aussi sur vos réseaux sociaux :

- Instagram (story ou post) ou Facebook
- Avec le hashtag **#CielsDeVendangesEnProvence**
- En n'oubliant pas de **taguer les Vins de Provence** (@vinsdeprovence_fr sur Instagram / Vins de Provence FR sur Facebook)



Les critères à respecter

- Respect de la **loi Evin** : aucune personne en train de consommer de l'alcool
- Le cliché doit montrer le **ciel au moment du lever de soleil** et un **élément lié au vignoble/aux vendanges** : vignes, vendangeurs, tracteurs...

 **En participant, vous autorisez le CIVP à utiliser vos visuels dans le cadre de ses communications (réseaux sociaux, presse, supports promotionnels).**



Sélection et récompense

À la clôture du concours, un **jury composé de membres du CIVP** sélectionnera la plus belle photo avec à la clé :

- Une mise en lumière sur nos réseaux sociaux
- **Une surprise aux couleurs de la Provence**
- ... et l'honneur d'avoir immortalisé **l'un des plus beaux ciels de vendanges en Provence 2025**

Clôture des participations :
15 octobre 2025